

Le 03.10.2025

65 €MO FACTUR
90 €MO FACTUR
25 €MO FACTUR

Pour tous renseignements, contactez :
MADEMOISELLE VERGNOLLE FLORENCE

CHAMPEAU
19006 TULLE CEDEX
TEL : 0 969 320 319 POSTE :

N'oubliez pas de rappeler ces références :

Règlement n° 139069149 03.10.2025
Sinistre n° 2025745805 001
Souscripteur 40490018D 51865

Vos références

GAEC CHATEAU SAVIN
336 ROUTE DU CHATEAU
46160 GREALOU

Le décompte de votre règlement est le suivant :

PREJUDICE MATERIEL

FRANCHISE DEDUITE

170,00€,

828,00

DISTRIBUTEUR MECHINEAU

REGLT SELON RAPPORT D'EXPERT

Nous vous adressons un virement d'un montant de
sur le compte référencé :

828,00

€

Intitulé : GAEC CHATEAU SAVIN

Domiciliation : CRCA FIGEAC

IBAN : FR76 1120 6XXX XXXX XXXX 4718 8XX

BIC : AGRIFRPP812

Nous vous souhaitons bonne réception.

Groupama d'Oc

14, rue Vidailhan CS 93105 31131 BALMA CEDEX - 391 851 557 RCS Toulouse

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'A.C.P.R.- 4 place de Budapest CS 92459

75436 Paris Cedex 09